

Bonjour,

Vous êtes inscrit(e) en classe de **terminale au CNED, en classe complète LIBRE**.

Dans le cadre de votre formation, le CNED délivre en fin d'année un bulletin ou un relevé de notes.

Dans le contexte de la crise sanitaire et des décisions d'aménagement des épreuves d'examen qui ont été prises par le ministère de l'éducation nationale, **le bulletin ou le relevé de notes sera examiné par le jury académique**. Autrement dit, vous bénéficiez de la mesure de **contrôle continu**.

**Le jury se fondera sur l'examen de l'ensemble des éléments à sa disposition (notes, régularité du travail, notamment) pour délivrer le diplôme. Les candidats dont les résultats ne permettent pas la délivrance du diplôme se verront proposer, par le jury, de passer la session de septembre.**

Je vous invite à consulter régulièrement les questions/réponses sur l'aménagement des épreuves sur [le site du ministère de l'éducation nationale](#).

Pour les inscrits du CNED, la crise sanitaire, et particulièrement la décision de fermeture des établissements scolaires du présentiel, n'a pas modifié l'organisation des études et de la scolarité à distance. Le dispositif CNED d'enseignement/apprentissage à distance a perduré. Depuis le 16 mars, vous avez pu poursuivre vos apprentissages, échanger avec vos professeurs et rendre des devoirs.

C'est pourquoi, en accord avec le ministère de l'éducation nationale, il a été décidé que pour les inscrits du CNED, **les notes obtenues pendant la période de confinement seront prises en compte pour constituer les relevés de notes**.

Suite aux décisions d'aménagement des épreuves que le ministère de l'éducation nationale a dû prendre pour faire face à l'épidémie qui nous frappe, des éléments de mise en œuvre restent à finaliser. Le CNED est en relation avec le ministère afin que soient précisées les modalités pour ses inscrits. Sitôt ces précisions apportées, je vous en informerai.

En attendant, je ne peux que vous encourager à poursuivre votre préparation à l'examen.

Je me joins à l'ensemble des équipes du CNED pour vous souhaiter un bon travail.

Nous restons tous et toutes mobilisés pour votre réussite.

**Michel Reverchon-Billot**

*Inspecteur général de l'éducation nationale*

*Directeur général*